



La prete nom qui a repris la societe ne regle pas les salaires

Par **aline06230**, le **22/10/2008** à **13:29**

bonjour, mon ami travail dans une societe d'electricite sur monaco
le 01 septembre 2008 son responsable est parti du jour au lendemain dans un pays etranger
avec le materiel informatique et les portables
la prete nom de la societe a repris legalement l'entreprise le 15 septembre 2008
depuis cette date mon ami n'a toujours pas touche son salaire pour la periode du 15
septembre au 31 septembre
l'inspection du travail nous a dit que le dossier etait en cours et que la prete nom a transmis
son dossier a son comptable pour faire le necessaire mais apparemment ca met beaucoup de
temps
l'inspection du travail nous demande d'etre patient mais c'est facile a dire
ils me dise qu'il n'y a aucun recours a faire et qu'il faut attendre meme si c'est pour plusieurs
mois
aidez nous s'il vous plait
je ne sais plus quoi faire